

NOM :

DS 2 – CHAP 5 & 6

Partie 1

Questions de cours (20 points)

- 1/ Définir la notion de macro environnement quelles sont ses différentes composantes ?
- 2/ Définir la notion de micro environnement quels sont les différents acteurs du micro environnement.
- 3/ Quelles sont les différentes types d'organisations évoquées en ANNEXE 1.
- 4/ Expliquer de manière structurée en quoi la hausse de la TVA sur les box peut constituer une contrainte ou une opportunité selon les organisations évoquées.
- 5/ Montrer comment les organisations peuvent agir de manière favorable ou défavorable sur leur environnement
- 6/ Classifier chacun des produits présentés en ANNEXE 2 (à compléter).
- 7/ Quelles sont les différentes étapes du cycle de vie d'un produit ? (**Annexe 3 : à compléter**)
- 8/ Donner un exemple de produit correspondant à chaque étape du cycle de vie du produit.
- 9/ Quelles sont les trois principales formes d'innovations ?
- 10/ Citer des exemples pour chaque forme d'innovation.
- 11/ Pourquoi est il indispensable pour les entreprises leaders sur leur marché d'innover ?
- 12/ Comment les entreprises font elles pour innover ?
- 13/ En quoi consiste la segmentation du marché ?
- 14/ Compléter l'**ANNEXE 4**

ANNEXE 1

Avec la hausse de la TVA, qui s'appliquera début 2011 aux abonnements sur les box Internet, les offres "triple play" associant téléphone, Internet et télévision à moins de 30 euros par mois vont disparaître. Jusqu'à présent, la moitié de la facture des offres "triple play" était assujettie à une TVA à 19,6 % et l'autre moitié à un taux réduit de 5,5 % en échange d'une participation des fournisseurs d'accès au fonds de soutien au cinéma. Elle se voit désormais intégralement appliquer le taux de 19,6 %.




L'Etat a décidé d'appliquer une TVA à 19,6 % sur la totalité de la facture, ce qui permettra à l'État de récupérer près de 1,1 milliard d'euros supplémentaires.

Pour faire face à cette hausse de la TVA, les principaux fournisseurs d'accès (FAI) ont tous annoncé des hausses de leurs tarifs compris entre 2 et 6 € supplémentaires.

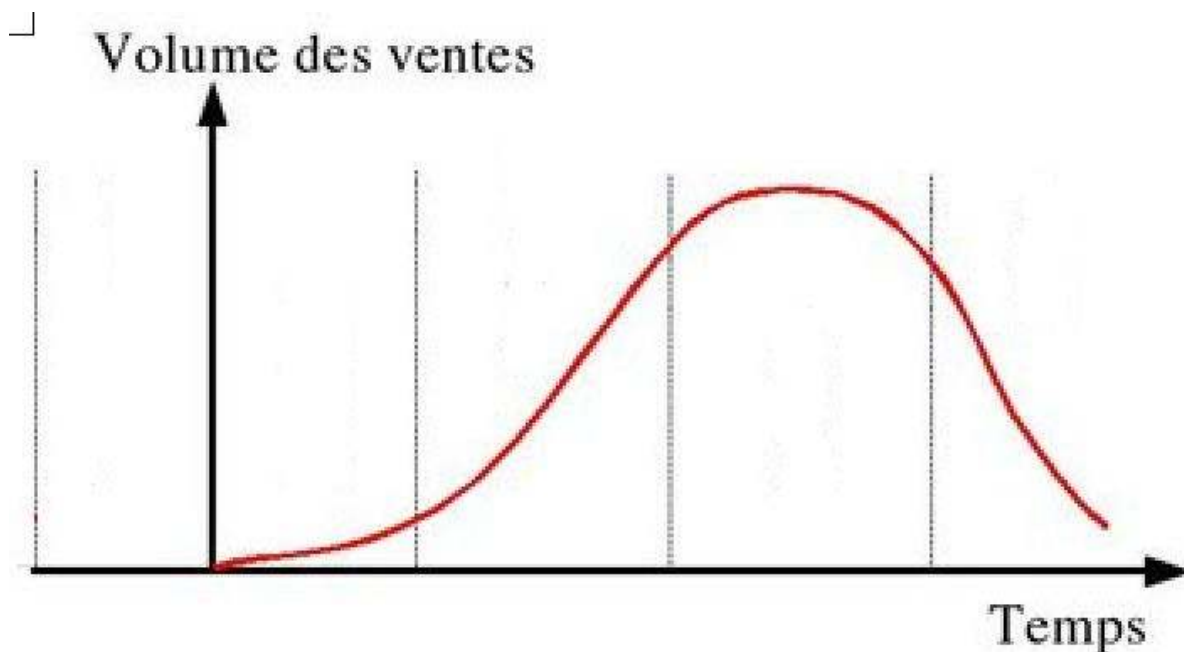
Free, qui avait imposé la norme de moins de 30 euros en 2002 en lançant sa Freebox, poussant les autres opérateurs (Bouygues, Orange, SFR, Numéricable) à s'aligner, a aussi déclaré forfait.

Face à ces hausses de prix, UFC-Que Choisir a déploré que "les opérateurs aient utilisé un dispositif fiscal pour dégager une marge qui n'a jamais été redistribuée aux consommateurs". Une multitude de forfaits fixes et mobiles sans service télévisuel ont bénéficié d'une TVA à 5,5 % initialement réservée aux offres "triple play", explique aussi l'association. L'association demande aussi au gouvernement de "contrôler que cette mesure ne permette pas un dérapage des prix". Le ministre de l'économie numérique, Eric Besson, a d'ailleurs demandé par écrit aux opérateurs des précisions sur la manière dont ils comptent répercuter la hausse de la TVA sur leurs tarifs.





ANNEXE 2 CLASSIFICATION DES PRODUITS

ANNEXE 3 CYCLE DE VIE DU PRODUITS



ANNEXE 4

	 <p><u>Volvic crée la première bouteille d'eau minérale au format 3 litres</u></p> <p>Au sein des rayons des grandes surfaces, un nouveau format de bouteille d'eau minérale de 3 litres est désormais proposé par Volvic. Cette nouveauté est entièrement recyclable, comme pour les autres formats de la marque, et est composée de 30% de plastique recyclé. Volvic ambitionne ainsi de réduire de 40% son empreinte carbone entre 2008 et 2011.</p>	 <p>VITTEL OH ! Aromatisée Fraîse 33 cl PET</p> <p>La mini bouteille aromatisée au goût de fraise à base d'eau minérale naturelle. 2 fois moins sucrée que la plupart des autres boissons sucrées* !</p> <p>C'est rigolo de boire avec cette bouteille en forme d'œuf. A glisser dans les cartables pour les goûters.</p>		
<u>Critère(s) de segmentation</u>				
<u>Profil de consommateur visé</u>				